Annexe 1: Mandat pour l’examen à mi-parcours

***TdR pour l’étude d’évaluation à mi-parcours du PGRCI***

***Date***: 10 juillet 2019 ***Durée***: quarante-cinq (45) jours. [NB: Révisé à 35 jours]

### ***Contexte***: changement du climat et inondations

Le Mali est exposé aux effets des changements climatiques entre autres les sécheresses, les inondations et autres catastrophes naturelles. Face à ces phénomènes, les capacités d’adaptation et de résilience du pays deviennent de plus en plus faibles.

On observe une pluviométrie variable, tendanciellement à la baisse et graduellement dégressive du Sud vers le Nord, une déforestation en constante progression et des inondations qui affectent régulièrement certains territoires.

En effet, depuis les années 70, la hausse de la température moyenne est constatée à travers le Mali. D’ici à 2080, la température annuelle moyenne du Mali augmentera de 3 à 4° C par rapport à la température annuelle en 1980.[[1]](#footnote-1)

Au Mali, le changement du climat s’est manifesté par la baisse des précipitations annuelles moyennes. En effet, au cours de la période 1971-2000, une baisse moyenne de 20 % à travers le pays a été observée par rapport à la période 1951-70.[[2]](#footnote-2)

Les scénarios climatiques du futur prévoient une augmentation de l’intensité et de la fréquence des risques climatiques suivie de pluies intenses et d’inondations[[3]](#footnote-3).

De 1980 à 2007, le Mali a connu deux grandes inondations qui ont collectivement eu un impact sur plus de 3 000 000 de personnes[[4]](#footnote-4). Les zones les plus affectées par les inondations au cours des 30 dernières années sont situées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou et le District de Bamako.[[5]](#footnote-5)

Les inondations survenues en 2010 ont causé 111 décès, détruit 6 052 maisons, 12 000 hectares de terres agricoles inondées et entraîné la destruction généralisée d’infrastructures, notamment des ponts et des routes.[[6]](#footnote-6)

À Bamako, en août 2013 les inondations ont affecté plus de 34 000 personnes, dont environ 20 000 personnes ont été déplacées.[[7]](#footnote-7) Ces inondations ont entrainé la mort de 37 personnes et causé la perte de 280 maisons[[8]](#footnote-8).

En 2014, 98,5 % des pertes économiques dues aux catastrophes étaient imputables aux inondations, pour une valeur moyenne estimée à 25 098 255 000 FCFA par an.[[9]](#footnote-9)

Plusieurs obstacles institutionnels, techniques et financiers freinent aussi les efforts déployés par le Mali en vue de la réduction et de la gestion efficaces des conséquences des inondations.

Parmi ces obstacles on peut citer:

* l’insuffisance de la capacité des institutions nationales à prévoir efficacement les inondations et d’autres risques climatiques
* la méconnaissance des techniques de gestion des inondations
* l’insuffisance des compétences et ressources des autorités de planification au niveau local (communes et villages) pour assumer efficacement les responsabilités de gestion des risques d’inondations
* la diffusion limitée des informations et l’alerte à l’intention des communautés locales concernées.

Le phénomène des inondations est fréquent dans le monde à cause du changement climatique. Ce qui justifie la Déclaration de l’ONU sur la prévention des catastrophes naturelles sur la période de 1990-1999, la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes de 2000, les Cadres d’Action de Hyōgo (2005-2015) et de Sendai (2015-2030) pour réduire les risques de catastrophes.

Le Mali, à l’instar des autres pays de la planète, a pris une part active, en 2015 à New York aux États Unis, à l’adoption de l’Agenda de développement à l’horizon 2030 par les Nations unies comprenant dix-sept (17) objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles, qui sont entrés en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Mali a ratifié la Stratégie Régionale Africaine de Réduction de Risques de Catastrophes et son plan d’action (2005-2015) adoptés le 8 Juillet 2004 et l'Accord de coopération portant création du Centre Ouest-africain de Recherches et de Services scientifiques sur les changements climatiques à travers la [Loi n°2014-035 du 17 juillet 2014.](http://sgg-mali.ml/JO/2014/mali-jo-2014-32.pdf)

En 2016, le Gouvernement de la République du Mali a adopté un document unique de référence des politiques et stratégies de développement, dénommé « Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018 ».

L’axe stratégique du CREDD (2016-2018): « Croissance Économique Inclusive et Durable », prend en compte les défis environnementaux dont ceux liés au changement climatique, en son Domaine prioritaire 5 et particulièrement en son objectif spécifique 12 intitulé: « Promouvoir une économie verte à travers une gestion des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique ».

Au Mali, la gestion de l’environnement est régie par la Politique Nationale de Protection de l’Environnement (PNPE) adoptée en 1998 dont le but est de « garantir un environnement sain de développement durable par la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement par la responsabilisation de tous les acteurs ». Sa mise en œuvre est axée sur les plans d’action nationaux, régionaux et locaux, liés aux conventions environnementales internationales de Rio (1992) ratifiées par le Mali.

En outre, dans le cadre du renforcement de la résilience et la capacité d’adaptation aux risques liés au climat et catastrophes naturelles, plusieurs actions ont été menées en vue d’intégrer l’adaptation aux Changements Climatiques (CC) dans les PDESC dans certaines collectivités territoriales.

C’est ainsi qu’en 2014, la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) assortie d’un plan d’actions a été adoptée. Sa mise en œuvre s’est traduite entre autres par l’élaboration de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques et la mise en œuvre de nombreux programmes et projets par plusieurs acteurs étatiques et ou non étatiques dans de nombreux secteurs.

La politique nationale de la protection sociale et son plan d’action 2016–2018 ont été approuvés par le Décret n°2016–0836/P-RM du 01 novembre 2016. La stratégie nationale sur la réduction des risques de catastrophes au Mali a été approuvée par le Décret n°2016–0346/P-RM du 19 mai 2016.

Il est donc urgent d’apporter des réponses rapides pour atténuer la vulnérabilité en donnant un accès aux services essentiels aux plus pauvres mais aussi à renforcer leur résilience.

Le projet contribue à l’atteinte des objectifs du domaine prioritaire 12 du CREDD cité ci-dessus et des objectifs du développement durable (ODD) 6, 11 et 13 de l’agenda 2030 des Nations-Unies.

Il est possible de prendre des dispositions afin d’éviter ces dégâts importants. Par exemple, l’investissement d’un montant total de 4 991 764 050 FCFA dans la production et la diffusion d’informations climatiques, la mise en place d’un Système d’Alerte Précoce (SAP) et la protection contre les inondations contribuera à réduire considérablement la vulnérabilité aux inondations des infrastructures, des biens et des moyens d’existence pour 120 000 ménages.

Au regard de ces constats, le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont initié le PGRCI. Il est financé par le Fonds Mondial pour l’Environnement, le PNUD et le Gouvernement du Mali.

Le projet contribuera à réduire la vulnérabilité des collectivités territoriales face aux inondations par la gestion des risques climatiques et d’inondations en vue de préserver leurs vies et biens.

Spécifiquement, le projet interviendra dans 3 district de Bamako et dans les cercles de Kayes et de Mopti pour:

* renforcer les capacités techniques et matériels des autorités administratives et locales en vue d’améliorer les systèmes d’alerte précoce aux inondations et la diffusion de l’information sur les risques climatiques
* intégrer la gestion des risques climatiques et d’inondations dans la planification du développement locales afin de renforcer la résilience des communautés locales
* transférer les techniques de gestion de risques climatique et d’inondations résilientes aux communautés locales afin de réduire leur vulnérabilité.

Le PGRCI, dans le cadre de l’exécution de son plan de travail et budget annuel 2019, a prévu, l’évaluation à mi-parcours de ses interventions.

### INTRODUCTION

Ce document présente le mandat pour l’examen à mi-parcours du PNUD-FEM relativement au projet de grande envergure intitulé “Projet de Gestion des Risques Climatiques et d’Inondations au Mali en vue de Préserver des vies et des Biens (PGRCI)” (n°5855 PIMS), mis en œuvre par le Ministère de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable (MEADD)/Agence de l’Environnement et du Développement Durable (AEDD), qui doit être réalisé en 2019. Le projet a été lancé le 21 octobre 2016 et se trouve dans sa deuxième année de mise en œuvre. Conformément aux Directives du PNUD-FEM relatives à l’examen à mi-parcours, le processus d’examen à mi-parcours a été entamé avant la présentation du deuxième Rapport de mise en œuvre de projets (PIR). Le présent mandat énonce les éléments à prendre en compte dans le cadre de l’examen à mi-parcours. Le processus d’examen doit suivre les directives figurant dans le document *Directives pour la conduite d’examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF*.

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET

Le Projet de Gestion des risques climatiques et d’inondations au Mali est une initiative conjointe du Gouvernement du Mali et du PNUD destiné à préserver les vies et des biens et à renforcer le développement durable au Mali.

L’objectif du PGRCI, est de renforcer les capacités des autorités administratives nationales et locales afin de gérer et de réduire efficacement les impacts négatifs des inondations sur les communautés locales et les infrastructures au Mali.

Le PGRCI, dans le cadre de son exécution vise à renforcer les capacités des autorités nationales et locales à travers: l’acquisition, l’installation et l’entretien des matériels et équipements météorologiques et hydrologiques; la formation des cadres des services techniques; la mise en place et l’opérationnalisation des systèmes d’alerte précoce aux inondations; l’évaluation et la cartographie des risques; la quantification des coûts socioéconomiques des inondations à court et moyen terme; l’élaboration d’un programme d’éducation sur la prévention des risques climatiques et son intégration dans le curricula scolaire; l’élaboration des Plans de Réductions des Risques d’Inondations; l’intégration des risques d’inondations à court et moyen terme dans l’actuel Programme de Développement économique, Social et culturel (PDESC) pour les sept (7) communes d’intervention; le renforcement des codes de construction et les plans d’utilisation des terres connexes; la mise en en œuvre des stratégies financières rapides en matière de prévention des risques climatiques et d’inondations; la remise en état des zones humides, la création de réseaux de canalisation, la réalisation d’infrastructures de gestion des eaux de ruissellement (digues filtrantes, collecteurs d’eaux pluviales) et la formation et sensibilisation des services techniques, des collectivités territoriales, des communautés sur la gestion des risques climatiques et des inondations.

Le PGRCI est aussi en parfaite cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Cadre pour la Relance Economique et du Développement Durable (CREDD), la Politique Nationale d’Assainissement (PNA), la Politique Nationale de la Protection de l’Environnement (PNPE), la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC), le Plan d’actions National sur les Changements Climatiques (PANCC) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le projet bénéfice de l’appui financier des partenaires suivants pour un budget total de 10 225 000 $ (5 702 881 275 FCFA):

* FEM: 8 925 000 $ (4 977 820 575 FCFA)
* PNUD: 800 000 $ (446 191 200 FCFA)
* Mali: 500 000 $ (278 869 500 FCFA).

Le PGRCI, est piloté par un comité de pilotage national, créé par Arrêté N°2017-3581/MEADD-SG du 24 Octobre 2017 présidé par le Ministre de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable. Sa gestion est assurée par la coordination du PGRCI, assistée d’un comité technique créé par décision N°2018-021 /MEADD-SG du 09 mars 2018, présidé par le Directeur général de l’Agence de l’Environnement du Développement Durable. Ce comité a pour attributions, d’appuyer et accompagner, la mise en œuvre du plan de travail annuel du PGRCI. Sa direction est assurée par l’AEDD. Les partenaires cibles du PGRCI, incluent l’AEDD, la Direction Nationale de l’Hydraulique (DNH), L’Agence Nationale de la Météorologie (MALI-METEO), la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), la Direction Nationale de l’Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN), Les autres parties prenantes incluent la Direction Nationale de l’Agriculture (DNA), la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD), l’Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM), la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR), la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), la Direction Nationale de l’Aménagement du Territoire (DNAT) et la Direction Nationale de l’Urbanisme et de l’Habitat (DNUH).

En outre, le PGRCI, collabore avec les autorités locales communale et villageoises réparties à travers sept (7) communes dans le District de Bamako et dans les cercles de Kayes et Mopti.

La stratégie de mise en œuvre du programme se fonde sur le partenariat et la synergie avec toutes les parties prenantes non Étatiques impliquées dans la lutte contre les changements climatiques en général et la gestion des risques climatiques et d’inondations en particulier (ONG, Société civile, collectivités, Partenaires Techniques et Financiers, etc.). Ce partenariat se met en œuvre autour d’un certain nombre de principes:

* L’application du principe de la transversalité du genre dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, stratégies et budgets de développement
* Un effort de renforcement de l’implication de la coordination du FEM pour s’assurer de la prise en compte des thèmes du FEM.

### 2. ***OBJECTIFS DE L’EXAMEN À MI-PARCOURS***

L’examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu’énoncés dans le Document de Projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d’échec du projet, de manière à définir les changements qu’il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L’examen à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.

### 3. ***RESULTATSTS ATTENDUS***

* Analyser le problème auquel s’attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu’énoncés dans le Document de Projet.
* Examiner la pertinence de la stratégie du projet et évaluer si c’est le moyen le plus efficace d’atteindre les résultats escomptés. Les enseignements tirés d’autres projets pertinents ont-ils été convenablement pris en considération dans la conception du projet?
* Étudier la façon dont le projet répond aux priorités du pays. Faire le point sur l’appropriation nationale. Le concept du projet est-il conforme aux priorités et plans nationaux pour le développement sectoriel du pays (ou des pays participants s’il s’agit de projets multi-pays)?
* Examiner les processus décisionnels: les points de vue des personnes qui seront concernées par les décisions du projet, de celles qui pourraient influer sur les résultats et de celles qui pourraient contribuer à l’information ou à d’autres ressources visant le processus, ont-ils été pris en considération pendant la conception de projet?
* Examiner la mesure dans laquelle les questions pertinentes en matière de genre ont été soulevées pendant la conception du projet. Voir annexe 9 des *Directives pour la conduite de l’examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir d’autres instructions
* Indiquer s’il y a des domaines de préoccupation majeure qui nécessitent des améliorations
* Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (Spécifiques, Mesurables, Réalisables, Pertinentes et limitées dans le Temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire
* Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l’avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc.) qu’il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement
* S’assurer que l’on suit efficacement les aspects généraux en matière de développement et de genre du projet. Mettre au point et recommander des indicateurs de développement « SMART », notamment des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs faisant apparaître les effets bénéfiques pour le développement
* Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet, à l’aide de la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats et les *Directives pour la conduite de l’examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF*.

### 4. ***APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE***

L’examen à mi-parcours doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles. L’équipe chargée de l’examen examinera toutes les sources d’informations pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation du projet (par exemple, Fiche d’identité du projet (FIP), Plan d’initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, le Document de Projet, les rapports de projets dont l’Examen annuel de projets/PIR, la révision des budgets du projet, les rapports d’enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux, et tout autre matériel que l’équipe juge utile pour étayer l’examen). L’équipe chargée de l’examen à mi-parcours examinera l’outil de suivi de référence du domaine d’intervention du GEF présenté au GEF avec l’approbation du responsable, et l’outil de suivi à mi-parcours du domaine d’intervention du GEF qui doit être complété avant le début de la mission sur le terrain, conduite pour l’examen à mi-parcours.

L’équipe chargée de l’examen à mi-parcours doit suivre une approche collaborative et participative[[10]](#footnote-10) afin d’assurer une participation active de l’équipe du projet, des homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du GEF), des bureaux de pays du PNUD, des conseillers techniques régionaux PNUD-GEF, et autres parties prenantes principales.

La participation des parties prenantes est fondamentale à la conduite de l’examen à mi-parcours avec succès.[[11]](#footnote-11) Cette participation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autres les membres du comité national de pilotage, du comité technique, l’équipe du PGRCI, les principaux experts et consultants dans les domaines liés au projet, les autorités locales et administratives, etc. En outre, l’équipe chargée de l’examen à mi-parcours doit conduire des missions dans le District de Bamako (Commune I, Commune IV, Commune VI) et les régions de Kayes (Commune rurale de Sébékoro, Cercle de Kita; Commune rurale de Tomora, Cercle de Bafoulabé); et de Mopti (Commune rurale de Pignari-Bana, Cercle de Bandiagara; Commune rurale de Fatoma, Cercle de Mopti).

Le rapport final d’examen à mi-parcours doit exposer en détails l’approche appliquée pour l’examen, en indiquant explicitement les raisons ayant motivé cette approche, les hypothèses de départ, les défis à relever, les points forts et les points faibles des méthodes et de l’approche appliquées pour l’examen.

### 5. ***PORTÉE DÉTAILLÉE DE L’EXAMEN À MI-PARCOURS***

L’équipe chargée de l’examen à mi-parcours évaluera l’évolution du projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après. Veuillez consulter le document *Directives pour la conduite de l’examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir une description détaillée de ces catégories.

***Stratégie de projet***

* **Objectif**: Renforcer la capacité des autorités nationales et locales à gérer efficacement les effets négatifs des inondations sur les communautés locales et les infrastructures au Mali.
* ***Résultat 1****:* Les capacités techniques des autorités communales et villageoises sont renforcées en vue d’améliorer les systèmes d’alerte précoce aux inondations et la diffusion de l’information sur les risques climatiques.
* ***Résultat 2****:* La gestion efficace des risques d’inondation est intégrée dans les politiques de planification du développement et les processus budgétaires **pertinents afin de renforcer la résilience des communautés locales.**
* **Résultat 3:** Les techniques de gestion et de réduction des risques d’inondation résilientes au climat sont transférées aux communautés locales dans les communes cibles afin de réduire leur vulnérabilité.

**Indicateur**[[12]](#footnote-12)

* Renforcer les capacités des autorités administratives nationales et locales afin de gérer et de réduire efficacement les impacts négatifs des inondations sur les communautés locales et l’infrastructure au Mali
* **Indicateur 1.1:** Nombre de personnes (dont 50 % de femmes) ayant accès au SAP amélioré pour les inondations
* **Indicateur 1.2:** Nombre de comités de comités de veilles mis sur pied et fonctionnel (comprenant au moins 50 % de femmes).
* **Indicateur 2.1:** Nombre de commune ayant intégré dans leur PDESC les aspects de risques climatiques et d'inondation
* **Indicateur 2.1:** Nombre de commune ayant intégré dans leur PDESC les aspects de risques climatiques et d'inondation
* **Indicateur 2.2:** Nombre de projets de développement élaborés, intégrant les aspects de risques climatiques et d'inondation
* **Indicateur 3.1:** Au moins 20 km de collecteurs d’eaux pluviales sont construits et remis en état
* **Indicateur 3.2:** Au moins 35 km sont reverdis à l’aide d’espèces résilientes au climat dans les zones riveraines

**Niveau de référence**[[13]](#footnote-13)

* **Référence 14 mars 2018:** A l’heure actuelle, les autorités administratives nationales et locales ne sont en mesure d’évaluer les risques d’inondation et d’élaborer et mettre en œuvre des interventions de réduction des risques d’inondation.
* **Références** **14 mars 2018:** A l’heure actuelle, personne n’est couvert par le SAP existant. Par ailleurs, le système n’est pas suffisamment bien développé pour prévoir des événements soudains tels que les inondations.
* **Référence 14 mars 2018:** Commune I: 1 NF Commune IV: 1 NF Commune VI: 0   
  Tomora: 0; Sébékoro: 0; Pignari Bana: 0; Fatoma: 0
* Référence 14 mars 2018: *zéro (0,00)*
* Reference 14 mars 2018: *zéro (0,00)*
* Reference 14 mars 2018: *zéro (0,00)*
* **Référence 14 mars 2018:** absence de collecteurs en Communes I, IV et VI, ainsi qu’à Sébékoro et Fatoma et/ou entretien insuffisant des collecteurs existants.
* Référence 14 mars 2018:non-identifiés.

**Niveau lors du premier PIR (auto-déclaré)**

* Dans le cadre de la mise en œuvre conjointe de ses activités, le projet développera des outils et des connaissances de prévision et d'alerte rapide avec la participation de la Direction nationale de l'hydraulique, de la Direction générale de la protection civile et de l'Agence météorologique nationale. Ces efforts permettront à des milliers de personnes de prévenir et de gérer les risques liés au climat et aux inondations.
* Les informations qui seront produites par ces équipements informeront et sensibiliseront plus de 1 200 000 personnes afin de prévenir les risques d'inondation et de se préparer aux catastrophes potentielles.
* Dans le cadre d'une mission conjointe avec DGPC, 2 comités de suivi ont été redynamisés dans les communes IV et VI du District de Bamako. Et 5 ont été mis sur pied dans les communes de Sébécoro, Tomora, Fatoma, Pignari-bana. Plus de 50% de femmes sont représentés dans chaque comité de veille.
* L'étude d'évaluation des programmes de développement économique, social et culturel permettra: d'identifier les points d'entrée des risques d'inondations dans les programmes de développement économique, social et culturel des communes du PGRCI; de proposer la révision d'au moins 2 programmes de développement économique, social et culturel existants afin d'identifier les risques d'inondations à court et moyen terme.
* Les plans de réduction des risques d’inondations fourniront aux autorités locales une feuille de route pour le développement d'interventions d'adaptation physique et immatérielle qui font partie des meilleures pratiques en matière de réduction des risques d'inondation.
* La construction de 20 km de collecteurs permettra de renforcer la résilience des populations face aux risques d’inondations.
* Le reverdissement de 35 km de zone humide renforcement d’une part l’infiltration d’eaux pluviales d’autre la résilience des populations riveraines.

**Cible à mi-parcours**[[14]](#footnote-14)

* **Cible à mi-parcours: 2020 l**es interventions financées par le FPMA sont mises en œuvre afin de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des autorités communales et villageoises, de Mali-Météo, de la DNH et de la DGPC en vue de planifier et gérer les risques d’inondation.
* **Cible à mi-parcours 2020:** au moins 600 000 personnes ont accès au SAP amélioré pour les inondations dans les sites d’intervention (dont 50 % de femmes).
* **Cible à mi-parcours 2020:** Commune I: 1 F; Commune IV: 1 F; Commune VI: 1 MEP Tomora: 1 MEP; Sébékoro: 1 F; Pignari Bana: 1 F; Fatoma: 1 F
* **Cible à mi-parcours 2020:** Trois (03) des sept communes cibles ont révisé leur PDESC en y intégrant les risques climatiques et d'inondation
* **Cible à mi-parcours 2020:** Trois (03) des sept communes cibles ont révisé leur PDESC en y intégrant les risques climatiques et d'inondation
* **Cible à mi-parcours 2020:** Un (01) projet de développement est élaboré par commune cible avec les communautés et les communes
* **Cible à mi-parcours 2020:** Au moins 10 km de collecteurs d’eaux pluviales sont construits
* **Cible à mi-parcours 2020:** Au moins 20 km supplémentaires sont reverdis à l’aide d’espèces résilientes au climat dans les zones riveraines

**Cible à la fin du projet**

* **Cible à la fin du projet:** les autorités communales et villageoises, de Mali-Météo, de la DNH et de la DGPC disposeront des capacités techniques et institutionnelles nécessaires pour évaluer les risques d’inondation et mettre en œuvre des interventions de gestion et de réduction des risques afin de réduire la vulnérabilité des communautés locales dans les sites d’intervention
* **Cible à la fin du projet:** d’ici 1 200 000 personnes auront accès au SAP amélioré pour les inondations (dont 50 % de femmes)
* **Cible à la fin du projet:** Commune I: 1 F; Commune IV: 1 F; Commune VI: 1 F; Tomora: 1 F; Sébékoro: 1 F; Pignari Bana: 1 F; Fatoma: 1 F
* **Cible à la fin du projet:** Les sept communes cibles ont révisé leur PDESC intégrant les risques climatiques et d'inondations
* **Cible à la fin du projet:** Les sept communes cibles ont révisé leur PDESC intégrant les risques climatiques et d'inondations
* **Cible à la fin du projet:** Sept projets de développement sont disponibles élaborés par commune cible
* **Cible à la fin du projet:** Des collecteurs sont construits dans cinq des communes retenues et au moins 20 km de collecteurs d’eaux pluviales existant dans les communes retenues sont curés et remis en état
* **Cible à la fin du projet:** Au moins 35 km supplémentaires sont reverdis à l’aide d’espèces résilientes au climat dans les zones riveraines.

### 6. ***LIVRABLES***

Il est attendu du consultant: trois (03) copies des rapports provisoire et final de l’étude relative à l’établissement des cartes de vulnérabilité de chacune des communes d’intervention du PGRCI.

Tous les documents seront rédigés en langue française et remis en formats papier et électroniques (Word, Excel et Powerpoint), etc.

NB: toutes les présentations du consultant avec le comité technique du PGRCI se feront obligatoirement en Powerpoint.

### 7. ***LIEU DE L'ÉTUDE***

L’étude sera conduite dans la zone d’intervention du PGRCI, le District de Bamako (Commune I, Commune IV, Commune VI) et les régions de Kayes (Commune rurale de Sébékoro Cercle de Kita, Commune rurale de Tomora Cercle de Bafoulabé) et de Mopti (Commune rurale de Pignari-Bana Cercle de Bandiagara, Commune rurale de Fatoma Cercle de Mopti).

### 8. ***COMPÉTENCES***

Une équipe composée de deux consultants indépendants conduira l’examen à mi-parcours - un chef d’équipe international et un expert national. Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, la formulation, et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du Document de Projet) et ne devront pas avoir de conflit d’intérêts en relation avec les activités liées au projet.

Les consultants seront sélectionnés de manière à ce que l’équipe dispose des compétences maximales dans les domaines suivants:

* Expérience récente dans les méthodologies d’évaluation de la gestion axée sur les résultats
* Expérience dans l’application d’indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ
* Compétences en gestion réactive, telle qu’appliquée à l’Adaptation au Changement Climatique
* Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF
* Expérience professionnelle en Afrique sub-saharienne
* Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans des secteurs techniques pertinents
* Compréhension avérée des questions liées au genre et l’adaptation au changement climatique, en particulier en lien avec les inondations; expérience dans l’évaluation et l’analyse tenant compte du genre
* Excellente aptitude à la communication
* Compétences avérées en matière d’analyse
* Expérience dans l’évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout
* Diplôme de Maîtrise en environnement, changement climatique, ressources naturelles, ou autres secteurs étroitement liés
* Aptitudes interactives:
  + reconnaît et réagit de façon appropriée aux idées, aux intérêts et aux préoccupations des autres en témoignant d’une grande sensibilité pour la différence
  + établit les normes et objectifs de performance, et assume les responsabilités y afférentes
* Orientation sur les Résultats: planifie et produit des résultats de qualité pour atteindre les objectifs visés.
* Innovation et discernement:
  + contribue avec des idées et des approches novatrices et pratiques pour faire face à des situations difficiles
  + s’efforce de fournir des services de qualité centrés sur le client (à l’interne comme à l’externe)
* Communication: Démontre de bonnes aptitudes de communication écrite et orale
* Connaissance du travail et expertise
* Exécute les tâches quotidiennes de façon ordonnée, efficace et systématique en s’adaptant à la charge travail lorsqu’elle fluctue
* Utilise la technologie de l’Information comme outil et comme ressource
* Est motivé et démontre une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre
* Bonne connaissance des initiatives d’élaboration et de mise en œuvre de programmes d’éducation sur les risques climatiques et d’inondations au Mali
* Expériences des procédures du PNUD et du Fonds Mondial pour l’Environnement en matière de gestion programmatique.

### 9. ***QUALIFICATIONS***

L’étude sera menée par un consultant international individuel, avec au minimum un Diplôme de Maîtrise en environnement, changement climatique, ressources naturelles, ou autres secteurs étroitement liés. Il doit:

* avoir une expérience avérée dans le domaine de l’évaluation des projet et programme dans le domaine des changement climatiques et des risque d’inondations
* avoir au moins une expérience similaire
* avoir au moins dix (10) ans d'expériences en matière d’évaluation des projets et programmes.

***Langues Requises***: le ou la candidat (e) doit maîtriser parfaitement le français. La connaissance pratique de l’anglais est un atout.

1. Depuis les années 70, les températures dans la région du Sahel ont augmenté de 0,2 à 0,8° C par rapport à la moyenne et le taux d’augmentation a été plus rapide que la tendance mondiale. Source: Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-1)
2. Depuis les années 70, une plus grande variation des températures a été constatée dans les zones caractérisées par un climat sahélien par rapport aux autres régions du Mali. Source: Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-3)
4. Au cours de la même période, cinq grands épisodes de sécheresse ont été enregistrés, dont les plus graves se sont produits entre 1980 et 2005 et ont affecté environ 1 500 000 et 1 000 000 d’habitants, respectivement, entraînant des pertes en termes de vies humaines, de plantations et de bétail. Source: UE, 2014, Mise à jour du profil environnemental du Mali. [↑](#footnote-ref-4)
5. Ministère de l’environnement et de l’assainissement – Agence de l’environnement du développement durable, 2011, Audit climatique du Mali. [↑](#footnote-ref-5)
6. Gouvernement du Mali, 2012, Plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes. [↑](#footnote-ref-6)
7. OCHA, 2013, Aperçu de la saison des pluies: Afrique de l’Ouest et du Centre. [↑](#footnote-ref-7)
8. Ibid. [↑](#footnote-ref-8)
9. Web de la prévention du Mali: Profil des catastrophes et des risques 2014. Source: http://www.preventionweb.net/countries/mli/data/. [↑](#footnote-ref-9)
10. Pour avoir des idées de stratégies et techniques novatrices et participatives concernant le suivi et l'évaluation, veuillez consulter le document [*UNDP Discussion Paper: Innovations in Monitoring & Evaluating Results*](http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/capacity-building/discussion-paper--innovations-in-monitoring---evaluating-results/)*,* 5 Nov 2013. [↑](#footnote-ref-10)
11. Pour faire participer plus activement les parties prenantes au processus de suivi et d'évaluation, consultez le document du PNUD [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axée sur les résultats du développement](http://www.undg.org/docs/11653/UNDP-PME-Handbook-(2009).pdf), chapitre 3, page 93. [↑](#footnote-ref-11)
12. Remplir à l’aide des données du cadre logique et des fiches de résultats [↑](#footnote-ref-12)
13. Remplir à l’aide des données du Document de Projet [↑](#footnote-ref-13)
14. Le cas échéant [↑](#footnote-ref-14)